



Mai 2008

Déclaration du CSEE sur la préparation d'un Agenda social renouvelé

Dans le cadre des travaux pour le renouvellement de l'Agenda social, la Commission a diffusé une communication le 20 novembre 2007 sur la vision sociale pour l'Europe du 21^e siècle. Le nouvel Agenda social, qui sera publié à la mi-2008, présentera les propositions de la Commission sur la façon dont l'UE peut contribuer à promouvoir l'égalité des chances en développant les opportunités, l'accès et la solidarité en Europe.

President
Président
Ronnie Smith

Vice-Presidents
Vice-Présidents
Paul Bennett
Odile Cordeller
Kounka Damianova
Jörgen Lindholm
Ulrich Thöne

General Secretary
Secrétaire Général
Martin Römer

Treasurer
Trésorier
Walter Dresscher

Le CSEE souligne que l'Agenda social renouvelé doit déboucher sur des actions concrètes pour faire progresser la dimension sociale dans l'UE. Dans ce contexte, le CSEE désire faire un certain nombre d'observations sur la façon dont le secteur de l'éducation peut aider à atteindre les objectifs de l'Agenda social, et désire également proposer les mesures nécessaires pour garantir des carrières épanouissantes et promouvoir l'égalité des chances dans la profession d'enseignant.

Le CSEE – le partenaire social européen représentant 110 syndicats d'enseignants et plus de 5,5 millions d'enseignants de tous les niveaux du secteur de l'éducation dans l'UE/AELE – soumet ci-dessous ses commentaires concernant chacun des principaux domaines d'action mentionnés par la Commission.¹

Investir dans l'enfance et la jeunesse

Le CSEE souligne la nécessité pour tous les enfants de jouir des conditions optimales pour se développer et développer leurs compétences dans un environnement confortable et attrayant dès qu'ils entrent en contact avec le secteur de l'éducation. C'est essentiel pour prendre un bon départ dans la vie. Les enseignants jouent un rôle crucial lorsqu'il s'agit de stimuler les capacités d'apprentissage des enfants et de développer leur potentiel individuel et leur bien-être personnel. Le CSEE souligne qu'un plus grand investissement dans les enseignants est un préalable à un plus grand investissement dans l'enfance et la jeunesse.

L'évolution démographique signifie que l'Europe est confrontée à des pénuries de main d'œuvre, ce qui va également poser de gros problèmes dans le secteur de l'éducation où un grand nombre d'enseignants vont prendre leur retraite dans les prochaines années, ce qui va provoquer un manque de personnel qualifié pour les écoles. Cela va sans aucun doute avoir un impact sur la qualité de l'enseignement et, par conséquent, sur les compétences des jeunes si les établissements de formation des maîtres ne parviennent pas à attirer et former le nombre nécessaire d'enseignants. Le CSEE souligne qu'il ne suffit pas d'avoir le nombre nécessaire d'enseignants dans le secteur de l'éducation, encore faut-il que ce soit les *bons* enseignants.

Le CSEE a récemment adopté une politique globale sur ce qu'implique une formation de haute qualité des enseignants pour le 21^{ème} siècle. Le CSEE est convaincu – à la lueur des exigences et de la complexité du métier d'enseignant aujourd'hui – qu'il faudrait viser une formation au niveau du Master pour tous les enseignants. Les exigences auxquelles les enseignants sont confrontés aujourd'hui, à savoir une

¹ Communication sur la vision sociale pour le 21^{ème} siècle.

connaissance approfondie de la discipline qu'ils enseignent, des compétences pédagogiques élevées, la capacité d'adapter l'enseignement tant aux besoins de chaque individu qu'aux besoins du groupe d'élèves dans son ensemble, nécessitent des enseignants extrêmement bien formés et capables d'intégrer les connaissances et de gérer la complexité au niveau qui caractérise les études du master.

Comme souligné par la Commission, investir dans la jeunesse doit être une priorité première car il est essentiel d'améliorer les chances de réussite dans la vie à l'avenir. Le CSEE s'inquiète du fait qu'un jeune sur six âgé de 18 à 24 ans dans l'UE ne suive aucune forme d'enseignement ou de formation et ait quitté l'école prématurément² et, depuis l'adoption du critère de référence de l'UE sur les jeunes qui quittent prématurément l'école, il demande aux États membres d'intensifier leurs efforts dans ce domaine.³ Le CSEE souligne que l'attribution de plus de moyens financiers est importante pour créer des environnements d'apprentissage nouveaux et stimulants qui incitent les élèves à poursuivre leurs études et qui retiennent les jeunes élèves à l'école. Les enseignants ont besoin du temps et des ressources nécessaires pour pouvoir se consacrer aux élèves à besoins éducatifs particuliers. En outre, les enseignants doivent être au courant des pratiques d'enseignement anti-discriminatoires lorsqu'ils ont des élèves issus de minorités ethniques afin de créer des écoles sûres, inspirant la confiance et stimulantes pour tous.

En outre, afin de combattre l'abandon scolaire précoce, il faut agir sur les éléments suivants:

- des méthodes d'enseignement novatrices rendant l'apprentissage attrayant pour le groupe des élèves en risque de décrochage;
- un enseignement de base individualisé, conçu en souplesse, permettant aux élèves à risque d'achever leur scolarité de base. Certains pays allongent la durée du cycle de scolarité obligatoire afin de lutter contre l'abandon scolaire précoce, mais cet allongement de la durée n'aura pas d'effet s'il n'est pas complété par la modification du programme d'études afin de rendre l'apprentissage plus attrayant pour le groupe des élèves à risque et de l'adapter aux besoins spécifiques de ce groupe;
- soutenir les structures de l'école qui permettent d'identifier les groupes à risque à un stade précoce. Assurer un suivi rapproché de chaque élève/étudiant constitue le facteur le plus important. Une équipe pluridisciplinaire est nécessaire pour mener à bien cette tâche;
- veiller à une bonne coopération entre la famille et l'école;
- il y aurait lieu d'étudier les possibilités de donner par voie légale aux élèves à risque le droit de recevoir une assistance;
- élaboration de parcours individuels et souples donnant accès à l'enseignement et la formation professionnels de niveau secondaire supérieur, au profit des élèves qui ont besoin d'un soutien particulier. La pratique en vigueur dans certains pays, qui consiste à faire répéter l'année scolaire à des nombres élevés d'élèves en échec, s'avère inefficace et devrait être remplacée par la mise en place de possibilités d'apprentissage davantage individualisées;

² Document consultatif du bureau des conseillers de politique européenne sur la *réalité sociale de l'Europe*

³ Cf. Déclaration du CSEE en réponse au réexamen 2008 de la stratégie de Lisbonne (mars 2008)

- il y aurait lieu de fournir une orientation scolaire adéquate;
- la gratuité des repas scolaires, dès le début, pour tous les élèves, est également une mesure susceptible d'avoir une influence positive sur les résultats de l'apprentissage, en particulier pour les élèves à risque.⁴

Le CSEE se réjouit de l'accent accru mis par la Commission sur l'éducation de la petite enfance (ECE – Early childhood education) ces dernières années. L'éducation de la petite enfance est le premier pas dans la préparation des enfants à l'apprentissage tout au long de la vie. Elle joue un rôle vital dans la promotion de l'égalité des chances et doit se voir accorder une haute priorité. Le CSEE souligne que l'ECE devrait être financée publiquement, accessible à tous, et devrait être caractérisée par un équilibre entre éducation et services de garde. Bien trop souvent, l'on voit l'ECE simplement comme un secteur des services n'ayant qu'une simple fonction d'accueil, qui permet aux parents d'être actifs sur le marché du travail, ce qui, à son tour, amène souvent le secteur à être dominé par des prestataires de services privés appliquant des normes de qualité réduites et avec un personnel faiblement qualifié. Si l'on veut maintenir des normes élevées pour l'ECE, le CSEE estime que les enseignants de la petite enfance devraient avoir un niveau académique élevé de formation, similaire à celui des enseignants chargés d'enfants plus âgés, qu'ils devraient avoir accès au développement professionnel continu et que leur statut devrait être similaire à celui des autres catégories d'enseignants. Selon l'enquête de l'OCDE *Petite enfance, grands défis II: Éducation et structures d'accueil*, la plupart des pays doivent doubler l'investissement annuel par enfant pour obtenir des taux d'encadrement acceptables et du personnel hautement qualifié.

Le CSEE rappelle que pour atteindre les objectifs de l'Agenda social, des ressources supplémentaires importantes sont nécessaires pour le système éducatif. De manière générale, il est nécessaire d'accroître les investissements publics dans le secteur de l'éducation dans les États membres de l'UE; les niveaux actuels des investissements sont trop faibles avec sept pays qui ne consacrent que quelque 4% de leur PIB à l'éducation et 12 pays qui y consacrent moins de 5 %.

Investir dans des carrières épanouissantes

Afin d'attirer et de garder les enseignants dans la profession, il est extrêmement important que les enseignants aient des possibilités de développement de carrière, à la fois dans la salle de classe et dans une série d'autres rôles éducatifs. Ces possibilités peuvent avoir trait en partie à l'accès à un poste plus élevé, par ex.: comme dirigeant, et en partie à leur carrière dans leur discipline respective. Il est donc essentiel que les enseignants aient des possibilités de développement professionnel liées à leur expertise et à leurs intérêts. Le développement professionnel continu augmentera l'engagement personnel des enseignants dans leurs écoles, donnera des enseignants hautement compétents et générera une éducation de qualité.

En outre, il est important de reconnaître et respecter les enseignants et leur travail. Dans de nombreux pays, les enseignants ont, au cours de la dernière décennie, assisté à l'introduction accrue de mécanismes de contrôle des écoles et du travail des enseignants, avec des mécanismes d'assurance de la qualité centralisés suite à la plus

⁴ Cf. Déclaration du CSEE en réponse à la Consultation de la Commission sur les écoles pour le 21^e siècle (Novembre 2007)

grande autonomie octroyée aux écoles. De nombreux enseignants voient cela comme une inspection, souvent mal informée et/ou motivée par des intérêts politiques bien spécifiques, de leur travail et comme un manque de confiance dans leur professionnalisme. Cela a un impact négatif sur l'attrait de la profession d'enseignant. Et la situation va encore s'aggraver lorsque ces exigences et tâches seront le résultat d'un agenda qui tente de limiter l'autonomie de l'enseignant et d'imposer des modèles bureaucratiques de responsabilité fondés sur des théories dépassées pour le personnel d'encadrement. Alors que la nécessité de disposer de mécanismes d'assurance de la qualité est évidente, il est essentiel qu'ils servent à améliorer les écoles et à appuyer le travail des enseignants et qu'ils ne soient pas de simples mécanismes de contrôle.

L'accent accru sur l'assurance de la qualité et l'amélioration de l'efficacité, ainsi que l'utilisation accrue de tests internationaux de comparaison des niveaux de performance des enfants peuvent exercer une pression importante sur les enseignants et avoir des effets indésirables. L'un des principaux risques est que l'évaluation mette trop l'accent sur les réalisations scolaires faciles à mesurer, sans tenir compte de la complexité de la réalité dans les écoles. Cela peut aussi déboucher sur une restructuration du temps de travail des enseignants et de leurs méthodes de travail vers des pratiques d'enseignement plus "standardisées", aux dépens d'approches qui tiennent compte des difficultés et potentiels individuels des enfants et qui amèneraient le progrès social et l'égalité dans les écoles.

Plutôt que d'accroître des mécanismes d'assurance qualité centralisés pour assurer la qualité, le CSEE demande aux États membres d'investir dans la formation des enseignants au niveau du Master, réinstaurant ainsi le respect et la confiance dans l'expertise des enseignants et renforçant leur autonomie professionnelle. C'est là un élément clé pour rendre la profession d'enseignant plus attrayante. En outre, le CSEE souligne que les mécanismes d'évaluation interne devraient être renforcés car c'est une méthode très utile pour relever les normes dans les écoles. Une orientation devrait également être fournie sur la façon dont les enseignants et les directeurs d'école donnent suite aux résultats de l'évaluation.

Une autre question qui a un impact sur le maintien des effectifs dans la profession est celle des conditions de travail. L'OCDE⁵ indique que les mauvaises conditions de travail sont souvent la raison pour laquelle les enseignants quittent la profession, cela surtout à cause de la charge excessive de travail, du manque de ressources, de temps et de soutien, et de la confrontation avec des élèves et des parents difficiles. Le CSEE souligne que l'amélioration des conditions de travail des enseignants, et plus particulièrement une réduction de la charge de travail, augmenterait de manière significative l'attrait de la profession d'enseignant. Une structure de salaires attractive joue également un rôle décisif pour l'attrait de la profession et le maintien de ses effectifs.⁶ Le fait que l'on exige de plus en plus des enseignants et la pénurie actuelle d'enseignants doivent se refléter à la fois dans le niveau des salaires et dans leur progression. Dans certains pays européens, le salaire est extrêmement bas, ce qui a un impact sur la motivation des enseignants et sur leur désir de rester dans la profession⁷. Dans de nombreux pays, nous constatons de gros écarts entre les attentes des enseignants et l'attention qui est apportée à leurs conditions de travail et le niveau des salaires. Dans certains pays, les enseignants travaillent dans des conditions très

⁵ OCDE: Le rôle crucial des enseignants, p. 199. OECD, 2005

⁶ Communication: Améliorer la qualité de la formation des enseignants, 2007, 9-10

⁷ Au cours de la période 1994-2002, les salaires relatifs des enseignants ont diminué par rapport au PIB par habitant dans les pays de l'OCDE, OCDE 2005, p 77

difficiles, par exemple lorsque le temps de travail effectif par semaine dépasse de loin les normes fixées par la loi, où lorsque le faible niveau des salaires obligent les enseignants à prendre un second emploi, où lorsque le nombre d'heures de contact fixé par la loi est tellement élevé qu'il laisse peu de temps pour d'autres tâches importantes du travail de l'enseignant, telles que les préparations, évaluations, etc. Les enseignants sont particulièrement vulnérables aux menaces de l'équilibre entre travail et vie privée, et il faut les protéger du surmenage.

Investir dans la longévité et la santé

Le CSEE souligne que des coûts élevés – à la fois personnels et financiers – sont liés aux risques sanitaires et sociaux sur le lieu de travail. Il est par conséquent essentiel de réduire les risques à un moment où une plus grande partie de la population en général et de la population active vieillit et part à la retraite. Dans le secteur de l'éducation, les cas de stress et de violence constituent des problèmes importants qui doivent être résolus à la fois au niveau européen et au niveau national.

Le stress des enseignants est la principale maladie professionnelle des enseignants. En outre, les enseignants font partie des professions qui signalent le plus haut niveau de stress lié au travail.⁸ La charge de travail croissante des enseignants, la surcharge due aux nombreux rôles qu'ils sont censés assumer, l'augmentation du nombre d'élèves par classe et les comportements inacceptables qu'adoptent de plus en plus d'élèves sont quelques-unes des tendances identifiées par plusieurs pays européens comme des facteurs d'augmentation des maladies liées au stress. Le stress peut être nuisible pour les enseignants mais peut aussi nuire indirectement aux élèves et porter atteinte à la qualité et à l'efficacité de l'éducation. La prise en charge du stress au travail peut entraîner un regain d'efficacité et le relèvement du niveau de sécurité et de santé, avec pour conséquence des retombées économiques et sociales favorables pour les écoles, les enseignants et la société dans son ensemble.

La violence constitue un autre problème dans le secteur de l'éducation. Une enquête sur les conditions de travail européennes⁹ souligne la gravité du problème dans le secteur de l'éducation. Selon cette enquête, la menace de violence physique concerne 6% de tous les travailleurs mais, dans le secteur de l'éducation, ce sont 11,9 % des travailleurs qui sont concernés par ce type de violence. La violence physique, les brimades et le harcèlement sont également plus importants pour les travailleurs du secteur de l'éducation que pour les travailleurs en général. Le CSEE souligne qu'il est extrêmement important de s'attaquer à la violence à cause des coûts qu'elle entraîne. Les travailleurs peuvent souffrir de violences physiques et présenter des symptômes liés au stress et cela entraîne des conséquences pour les écoles qui peuvent souffrir d'une baisse des performances et d'une augmentation de l'absentéisme. L'État est également affecté par d'éventuels départs anticipés à la retraite, par les coûts de l'assurance sociale et par les coûts des soins de santé.

Le CSEE souligne qu'une approche globale est nécessaire pour s'attaquer aux problèmes liés au stress et à la violence dans les écoles pour économiser l'argent perdu par des absences rémunérées pour cause de maladie et pour éviter des changements d'emplois fréquents et des retraites anticipées.

⁸ Rapport sur l'enquête du CSEE sur le stress au travail chez les enseignants, 2008

⁹ Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail

Investir dans l'égalité entre les femmes et les hommes

Le CSEE s'inquiète du déséquilibre hommes-femmes dans la profession d'enseignant. Les écoles sont des microcosmes de la société et la politique de recrutement des enseignants devrait refléter une participation équilibrée des hommes et des femmes. Néanmoins, l'enseignement est en train de devenir une profession en très grande majorité féminine dans un certain nombre de pays, plus particulièrement au niveau préprimaire et primaire. Ce qui soulève d'importantes questions quant aux politiques de recrutement et quant à la nécessité d'attirer plus d'hommes vers la profession. Mais cela soulève aussi des questions en matière d'inégalité entre les hommes et les femmes et plus particulièrement en ce qui concerne les écarts de rémunération entre les hommes et les femmes. Les professionnels de la petite enfance sont souvent sous-payés et, dans de nombreux pays, leur statut et niveau de rémunération sont souvent inférieurs à ceux de leurs collègues enseignant à d'autres niveaux du secteur de l'éducation, ce qui rend la profession moins attrayante. Le CSEE encourage la Commission à améliorer l'attrait de la profession d'enseignant, ce qui signifie de meilleures conditions de travail, un statut amélioré et un salaire plus raisonnable. Cela permettrait d'attirer et de maintenir les hommes dans le secteur de l'éducation et d'y réduire ainsi le déséquilibre hommes-femmes.

Investir dans l'inclusion active et la non-discrimination

Aujourd'hui, les écoles sont confrontées à une série de défis occasionnés par la diversité croissante dans les salles de classes suite à l'immigration accrue et à l'évolution des modèles familiaux. Le CSEE souligne que les enseignants doivent être à même de relever les défis sociaux et culturels car leur rôle ne se borne pas à éduquer les enfants, ils doivent aussi créer une cohérence sociale et promouvoir des valeurs communes. Les enseignants ont besoin de plus de ressources pour s'efforcer d'assurer l'égalité des chances en matière d'apprentissage dans une société multiculturelle où une grande variété de styles d'apprentissage est importante; les enseignants doivent avoir de hautes attentes pour tous leurs élèves et stimuler tous leurs élèves afin de développer le potentiel de chaque élève. Le CSEE encourage la Commission à promouvoir l'échange d'expériences au niveau européen en matière de recrutement et d'intégration d'enseignants d'origines diverses dans la profession afin d'aider les écoles à refléter la diversité de la société.

Le CSEE déclare que l'éducation doit garantir l'égalité des chances pour tous et l'inclusion sociale afin de créer le bien-être pour l'individu et des emplois de haute qualité. Investir plus dans l'inclusion active et la non-discrimination contribuera à assurer une économie durable à l'avenir et la cohésion sociale. Afin d'apporter un appui spécifique aux élèves issus de l'immigration et de la migration, qui statistiquement courent un grave danger d'obtenir de moins bons résultats et d'abandonner l'école, il faut en outre prendre les mesures suivantes:

- donner aux élèves l'accès à l'enseignement dans leur propre langue, le cas échéant;
- donner aux enfants migrants des enseignants de soutien linguistique ;

- mettre en place un système d'initiation formel pour les enfants migrants qui arrivent dans le pays. L'inexistence de tels systèmes a pour conséquence que les écoles ignorent si les étudiants migrants ont des besoins spécifiques sur le plan de l'éducation, notamment sur le plan affectif et sur le plan comportemental ;
- veiller à ce que les enseignants adoptent un comportement anti-discriminatoire en classe et former spécifiquement les enseignants à cet aspect. Le projet du CSEE *Développer une éducation de qualité non discriminatoire pour les enfants roms*, mené de 2004 à 2006 avec le soutien financier de la Commission européenne, a permis de donner aux enseignants une formation de ce type et il s'est avéré que davantage de mesures de ce genre étaient nécessaires ;
- veiller à ce que les concepts de droits humains et de lutte contre le racisme soient inclus dans la formation des enseignants, à tous les niveaux.
- le CSEE note dans ce contexte que le *Cluster sur les enseignants et les formateurs* de l'UE a permis de définir que les enseignants et les autres professionnels de l'éducation sont dans une large mesure préoccupés du fait qu'ils n'ont pas reçu une préparation adéquate pour prendre en charge des classes hétérogènes.¹⁰

Investir dans la mobilité et une intégration réussie

La mobilité des enseignants et des étudiants recevant une formation d'enseignant est importante pour assurer la qualité de l'éducation. Une période d'étude ou de travail à l'étranger élargira la perception qu'ont les enseignants et les futurs enseignants d'autres cultures et sociétés, améliorera leurs connaissances linguistiques et permettra de promouvoir un échange d'expérience de différentes méthodes d'apprentissage, etc., toutes compétences importantes à utiliser dans leur enseignement à l'avenir. Néanmoins, la mobilité des futurs enseignants et des enseignants est en général assez faible lorsqu'on la compare à celle d'autres professions¹¹.

Pour les étudiants qui fréquentent des établissements de formation des maîtres, les obstacles à la mobilité sont souvent liés à des inégalités socio-économiques et socioculturelles et à des différences de situation macroéconomique entre les différents pays d'Europe car les étudiants peuvent être confrontés à un coût de la vie plus élevé dans le pays hôte que dans leur pays d'origine. Il convient d'en tenir compte afin d'éviter des taux de mobilité inégaux entre l'Europe de l'Est et l'Europe de l'Ouest. Le CSEE estime plus particulièrement qu'il est nécessaire de renforcer le développement des systèmes de bourses et de prêts dans l'ensemble de l'Europe afin de contrebalancer les inégalités actuelles en matière d'accès à la mobilité.

En ce qui concerne les enseignants en exercice, les obstacles les plus fréquents lorsqu'ils veulent travailler un certain temps à l'étranger dans le cadre de leur développement professionnel continu sont liés aux procédures administratives, aux problèmes juridiques (par exemple perte de droits d'ancienneté ou de droits à la pension), absence de systèmes de remplacement dans l'école où ils sont employés dans le pays d'origine, manque de reconnaissance officielle de la valeur de la mobilité, ainsi

¹⁰ Annexe au projet conjoint du Conseil et de la Commission de rapport d'étape 2008 du programme "Education et Formation 2010", p. 60. Cf. aussi la Déclaration du CSEE en réponse à la consultation de la Commission sur les écoles du 21ème siècle (Novembre 2007).

¹¹ (GHK 2006:5, EAG 2006, Smith 2007)

que des obstacles plus culturels tels que la méfiance vis-à-vis des méthodes pédagogiques d'un autre pays.

Le CSEE souligne qu'il est important de renforcer les mécanismes permettant de reconnaître l'expérience acquise à l'étranger, y compris les compétences obtenues par le biais d'autres types de mobilité (apprentissage non formel et informel). De nos jours, on accorde beaucoup d'attention à la promotion de la "Dimension européennes" dans les politiques des écoles mais, comme signalé ci-dessus, en pratique, les enseignants sont confrontés à de nombreux obstacles à la mobilité. A cet égard, le CSEE espère que le Cadre Européen des Certifications (CEC) jouera un rôle important pour promouvoir les possibilités de mobilité pour les enseignants.

Des priorités politiques à la réalité

Le CSEE estime que l'Agenda social de 2005 était trop vaste et manquait de points d'action concrets. L'Agenda social renouvelé pour l'Europe doit être plus concret et déboucher sur des actions.

Dans de nombreux pays, des priorités politiques ambitieuses ont été fixées pour le secteur de l'éducation mais, trop souvent, l'éducation se transforme en champ de bataille politique et plusieurs nouvelles réformes scolaires sont introduites sans attendre que les réformes ayant déjà eu lieu aient porté leurs fruits. Il faut du temps pour mettre des réformes en œuvre et de nouveaux changements ne constituent pas toujours la meilleure façon de résoudre les problèmes. Les réformes dans le secteur de l'éducation doivent être introduites par le biais d'une coopération globale et de partenariats entre tous les partenaires de l'éducation: enseignants, étudiants, parents, écoles, collectivités locales, etc.

Pour résumer, la vision du CSEE pour l'Europe du 21^{ème} siècle est de créer un accès à l'éducation égal pour tous les enfants, quel que soit leur environnement socio-économique, et de prévoir un financement public à long terme, prévisible et stable pour les enseignants et les écoles, qui garantisse aux établissements la possibilité d'offrir un environnement d'apprentissage sûr et stimulant et une série de programmes pour remplir leur tâche dans une Europe sociale: pour assurer l'égalité, l'inclusion sociale et la cohésion.

Le CSEE souligne que si le secteur de l'éducation doit contribuer au développement social, économique et culturel de la société, des mesures doivent être prises dans chacun des domaines clés décrits ci-dessus.